

**S.I.V.U. DES ECOLES  
DE SAINT-ONDRAS ET VALENCOGNE**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL  
DU 05 OCTOBRE 2020**

## **1 - ECOLES**

### **1-1 Participation financière à l'accueil d'un élève en maternelle - Délibération**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

- APPROUVE la demande de participation financière à l'accueil d'un élève de la commune de Saint-Sulpice des Rivoires à l'école maternelle de Valencogne et fixe à 200 € par année scolaire le montant de cette participation ;
- AUTORISE la Présidente à signer la convention de participation avec la commune de Saint-Sulpice.

### **1-2 Participation financière aux charges de fonctionnement du Centre médico-scolaire année 2019-2020 - Délibération**

- ACCEPTE de verser la somme de 134,40 € au titre de la participation aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de la Tour du Pin, pour l'année scolaire 2019-2020.
- AUTORISE la Présidente à signer la convention à intervenir.
- DEMANDE à la Présidente de bien vouloir procéder au mandatement des sommes correspondantes.

### **1-3 Acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable à l'école de Saint-Ondras - Délibération**

La Présidente présente à l'Assemblée la demande d'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable à l'école de Saint-Ondras par l'enseignante dont la classe n'en est pas encore équipée. Elle précise que les 3 autres classes en disposent. Elle présente les devis et demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

- CHOISIT le devis de la société Synésis (38140 Rives) pour un montant de 2 477 euros HT;
- DEMANDE à la Présidente de bien vouloir procéder au mandatement des sommes correspondantes qui seront imputées en investissement

### **1-4 Emploi de personnel à titre temporaire**

La Présidente explique à l'Assemblée qu'à la demande des enseignants une personne a été embauchée en renfort pour 1h15 mn par jour à l'école de Valencogne. Cet accroissement temporaire d'activité est lié à la pandémie de covid 19 et durera le temps de la crise sanitaire.

### **1-5 Achat des fournitures et du matériel scolaires auprès des entreprises locales**

La Présidente émet le souhait que les achats des agents pour les besoins de la collectivité et les achats des enseignants soient effectués dans la mesure du possible auprès des entreprises locales.

## **2- CANTINE ET GARDERIE**

### **2-1 Intervention du président de la cantine**

Le président de l'association cantine garderie de saint-Ondras et Valencogne soumet plusieurs problèmes à l'assemblée.

### **2-2 Bilans année scolaire écoulée**

La Présidente présente les bilans financiers de la cantine et de la garderie pour l'année écoulée. La cantine présente un solde positif de 3 132,05 € qui passe à 4137,15 € sans les impayés ; la garderie présente un déficit de 3 152,87 €.

Les élus proposent que soit inscrit à l'ordre du jour des prochains conseils municipaux des deux communes le vote d'une subvention à la garderie afin de combler le déficit.

### **2-3 Facturation du salaire de la cuisinière pendant la pandémie de covid 19 – délibération**

La Présidente explique à l'Assemblée que par convention passée entre le syndicat et l'association cantine scolaire il est convenu que l'association participe aux charges du salaire de la cuisinière sur présentation d'un état détaillé par trimestre.

Or en raison de la pandémie de la COVID 19, l'école et donc la cantine ont été fermés. L'association demande qu'exceptionnellement pour ce trimestre elle ne soit pas tenue de participer aux charges du salaire de la cuisinière en raison de l'absence de fonctionnement du service.

La présidente présente le bilan comptable de l'année écoulée et demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

DECIDE que l'association cantine scolaire est dispensée de participer aux charges du salaire de la cuisinière le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 en raison de l'absence de fonctionnement du service lié à la pandémie de la COVID 19;

DEMANDE à la Présidente de signer toutes les pièces comptables nécessaires au règlement de ce dossier.

### **3- DIVERS**

- Exercices incendie dans les cantines : à effectuer
- Bruit à la cantine de St-Ondras : les élus décident d'étudier la solution de pose de plaques pour absorber le bruit pendant le temps du repas.